



Le pilotage par le conseil d'administration

Dernière mise à jour le : 07 Avr 2020



Une gouvernance connectée au terrain

Placée sous la double tutelle du ministère du Budget et du ministère en charge de la Sécurité sociale, la Cavec dispose d'une large autonomie de gestion.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Cavec est composé de membres de la profession, tous experts-comptables ou commissaires aux comptes, élus soit par les deux institutions, soit directement par les professionnels, libéraux ou salariés, en activité ou retraités.

La CAVEC est administrée par un Conseil d'administration de 20 administrateurs titulaires :

- 12 administrateurs appartenant à la catégorie des « cotisants » élus par les affiliés cotisants ;
- 4 administrateurs appartenant à la catégorie des « allocataires » élus par les affiliés allocataires ;
- 2 administrateurs élus par le Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables choisis parmi les membres inscrits à l'Ordre, un seul pouvant avoir la qualité d'allocataire de la CAVEC ;
- 2 administrateurs élus par la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes choisis parmi les membres inscrits à la Compagnie, un seul pouvant avoir la qualité d'allocataire de la CAVEC.

Un nombre égal d'administrateurs suppléants est élu dans les mêmes conditions que les titulaires, conformément aux dispositions réglementaires de l'article R. 641-14 du Code de la sécurité sociale.

Les membres du conseil d'administration 2019-2025



TITULAIRES

Monsieur Romain ACKER
Monsieur André-Paul BAHUON
Monsieur Michel BOHDANOWICZ
Madame Françoise BOISVERT DE PEDRO
Monsieur Patrick BORDAS
Monsieur Olivier BOUCHERIE
Madame Nicole CALVINHAC
Monsieur Fabrice CASTEL
Monsieur Frank COURSOLLE
Monsieur Hervé FORESTIER
Monsieur Michel GIORDANO
Madame Florence HAUDUCOEUR
Monsieur Dominique JOURDE
Monsieur Christophe MAERTENS
Madame Bernadette MOUTON LABLANCHE
Monsieur Jacques ROCCA-SERRA
Monsieur Frédéric ROGIER
Monsieur Alain ROLLAND
Monsieur Jean-Philippe THOLAS
Madame Monique TREMOULET

SUPPLEANTS

Monsieur François CARTIER
Monsieur Hervé ROCHE
Monsieur Hubert MEYER TUBIANA
Madame Béatrice ARONDEL
Madame Véronique DVORAK
Monsieur Roger BERDUGO
Monsieur Jean-Yves MOREAU
Monsieur Bernard LE DENMAT
Monsieur Jean SAPHORES
Monsieur André VINCENT
Monsieur Jean-Michel MOREAU
Monsieur Sylvain DECHARNIA
Monsieur Alain FONTANESI
Madame Catherine HANSER
Monsieur Philippe GODFROY
Madame Miriam KUEHN
Madame Michèle RAHIER
Monsieur Hubert GUERDER
Monsieur Jean-François ANGENAULT
Monsieur Jean-Louis RICHARD

Les attributions du Conseil d'administration

- Il a pour rôle de nommer le directeur, le directeur comptable et financier et de mettre fin à leurs fonctions.
- Il vote les budgets que le directeur est chargé de mettre en œuvre, fixe le taux de rendement technique et les valeurs des points.
- Il gère les réserves.
- Il définit les objectifs et la stratégie de la Caisse.
- Il suit et contrôle leurs réalisations

Le bureau

Il est composé du Président, de deux Vice-Présidents et de quatre membres. Élu par le conseil d'administration, il est renouvelable tous les trois ans. Il prépare les sujets qui seront présentés en conseil d'administration.

Mot-clés : organisation; représentation; gouvernance; Cavec

Documents téléchargeables

- [Les statuts de la Cavec](#)



Dernières actualités

- [Du 18 novembre au 11 décembre 2020, la Cavec réalise une enquête de satisfaction par téléphone afin de recueillir votre opinion](#)
- 18 Novembre 2020
- [Communiqué : Les experts-comptables amplifient leurs investissements socialement responsables et citoyens en contribuant au financement de projets ayant un impact environnemental favorable en France](#)
- 05 Novembre 2020

[+ d'actu](#)

Vidéos associées

- [» La vidéo institutionnelle...](#)

Diaporama photo



Le conseil d'administration